

LES DEUX SOLUTION DE PAIEMENT PAY ON SITE ET PAY WISH

SOLUTION PAY ON SITE

Comment fonctionne Pay on site ?

Pay OnSite est la solution d'encaissement via terminal de paiement électronique (TPE) proposée dans l'offre Monétik Pay.

Elle permet aux commerçants d'accepter les paiements directement sur un terminal PAX, de manière professionnelle, sécurisée et complète.

Autrement dit :

- Pay OnSite = Encaissement sur TPE physique (gamme PAX)
- Idéal pour les commerces sédentaires ou les professionnels qui veulent accepter un large choix de moyens de paiement.

Pay OnSite permet d'encaisser :

- Les cartes bancaires (puce, sans contact, mobile Pay)
- Apple Pay / Google Pay
- Les paiements en 3x CB
- Les titres restaurants
- Les chèques vacances ANCV
- Les cautions bancaires
- Les paiements conventionnés

C'est la solution la plus complète pour un professionnel qui souhaite offrir toutes les options de paiement à ses clients

SOLUTION PAY WISH

Comment fonctionne Pay wish ?

(PayWish = Tap to Pay (ios) / SoftPOS (Androïde))

PayWish est une solution de paiement 100 % mobile qui transforme un smartphone en terminal de paiement électronique (TPE).

Le téléphone du client doit être compatible à la technologie NFC

Comment fonctionne l'encaissement ?

Étape 1 — Le commerçant saisit le montant

Depuis l'application PayWish installée sur son smartphone, l'utilisateur : entre le montant du paiement et valide la transaction.

Étape 2 — Le client approche sa carte

Le client présente sa carte bancaire sans contact, ou son téléphone (Apple Pay / Google Pay).

Le smartphone du commerçant lit la carte grâce à sa technologie NFC.

Étape 3 — La transaction est sécurisée et validée

Le paiement est traité par Market Pay, qui :

- vérifie l'autorisation bancaire,
- chiffre les données,
- valide la transaction en quelques secondes.

Aucune donnée sensible n'est stockée sur le téléphone.

Étape 4 — Le commerçant reçoit la confirmation

Une notification confirme immédiatement le paiement réussi.

Étape 5 — Le reçu est envoyé au client, le commerçant peut envoyer un ticket par SMS ou par e-mail (ticket digital).